

## CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL 26 SEPTEMBRE 2023

À l'ensemble des membres du conseil municipal  
Maurepas, le 20 septembre 2023

**Dossier suivi par : Florence SANTISTEBAN**  
**Tél : 01 30 66 54 01**  
**Courriel : [f.santisteban@maurepas.fr](mailto:f.santisteban@maurepas.fr)**

Cher(e) collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la séance du conseil municipal le :

**26 septembre 2023 à 19h30**  
**Salle du conseil**

Conformément à l'article L.2121-10 du code général de collectivités territoriales, toute convocation est faite par le maire et est transmise de manière dématérialisée ou, par écrit à l'adresse communiquée par le conseiller municipal.

De plus, conformément aux dispositions de l'article R.2121-7, l'affichage des convocations a lieu à la porte de la mairie.

### **Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal précédant.

1. Contrat de coréalisation avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines relatif au concert « Umlaut Small Band joue Mary Lou Williams »
2. Règlement intérieur du déroulement des cérémonies des mariages
3. Admission en non-valeur
4. Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 – adoption du règlement budgétaire et financier
5. Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 - fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations
6. Contrat de concession du centre aquatique - avenant 2
7. Garantie d'emprunt à la société anonyme HLM VILOGIA relative à l'acquisition de la résidence étudiante Adèle et André Lambert sise rue Nelson Mandela à Maurepas
8. Subvention pour surcharge foncière à la société IMMOBILIÈRE 3F - Programme de 62 logements sociaux sis 16 rue Claude Bernard à Maurepas
9. Création du conseil des jeunes et adoption de son règlement intérieur
10. Labellisation de la Boutique Info Jeunes (BIJ)
11. Convention de partenariat entre la Ville de Maurepas et l'association IFEP
12. Plan triennal de formation 2023-2024-2025

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

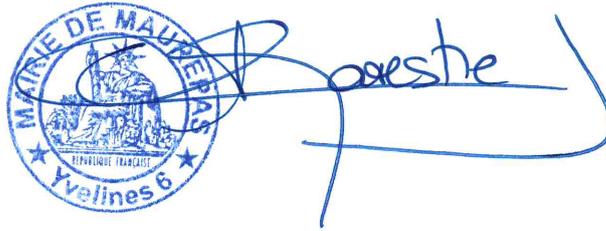
**Mairie de Maurepas**  
2 place d'Auxois - CS 40527 - 78311 MAUREPAS CEDEX  
01 30 66 54 00 - [mairie@maurepas.fr](mailto:mairie@maurepas.fr)  
[maurepas.fr](http://maurepas.fr)

13. Tableau des emplois communaux – Modifications
14. Attribution des véhicules de fonction et de service
15. Convention de partenariat avec l'association Cyclo Tourisme de Maurepas - Événement « Cyclo & Rando »
16. Règlement intérieur de la salle des fêtes et des conventions de mise à disposition - modification n°1

Je compte sur votre présence et vous remercie par avance de votre participation.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

**Grégory GARESTIER**  
Maire

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Maurepas, Yvelines 6. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MAUREPAS' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and 'Yvelines 6' at the very bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'G. Garestier'.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

**Mairie de Maurepas**  
2 place d'Auxois - CS 40527 - 78311 MAUREPAS CEDEX  
01 30 66 54 00 - mairie@maurepas.fr  
maurepas.fr